

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26059264

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

27 AVR. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0450 472 948**

Nom

(en entier) : **ARCELORMITTAL BUILDING SOLUTIONS BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE DU BERLAIMONT 21B - 6220 FLEURUS**

Objet de l'acte : Prolongation du mandat du Commissaire-Réviseur - Changement du représentant du Commissaire-Réviseur - Démission/nomination Administrateur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue le 12 juin 2025 au siège social

L'Assemblée Générale décide de prolonger le mandat du Commissaire-Réviseur de la société EY Réviseur d'Entreprises (B00160) avec siège social au 1831 Diegem, De Kleetlaan 2, représentée par Madame Lieve Cornelis (A1539). Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Résolutions écrites du 7 novembre 2025 de l'actionnaire unique conformément à l'article 7:133 du Code des sociétés et associations

L'Actionnaire unique prend acte de la démission de la société ArcelorMittal Building Solutions France (dénommé avant ArcelorMittal Construction France) représentée par Stefaan De Rue, de ses fonctions d'administrateur de la Société à compter de la date de signature de la présente Résolution écrite par l'Actionnaire unique et lui retire à l'unanimité tous les pouvoirs qui lui avaient été conférés. L'Actionnaire unique donne décharge à la société ArcelorMittal Building Solutions France pour l'exercice de son mandat pour la période jusqu'à la fin de son mandat.

L'Actionnaire unique confirme la nomination de la société AMDS Holding Belgium, représentée par Pascale Hamende, comme administrateur de la société pour un mandat commençant à la date de signature de la présente Résolution écrite par L'Actionnaire unique. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de 2027 qui statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2026.

En conséquence, l'Actionnaire unique confirme la composition suivante du Conseil d'Administration de la Société:

- AMDS Holding Belgium, représentée par Pascale Hamende
- Jacobus Huijgen
- Jean-Christophe Kennel

Décision écrite unanime du 17 novembre 2025 du Conseil d'Administration conformément à l'article 7:95 du Code des sociétés et associations

Le Conseil d'Administration se réfère à la lettre datée du 4 juillet 2025 de EY Réviseur D'Entreprises et prend acte que, à compter de l'exercice 2025, Mme Evelien De Groote (A02583) agira en tant que représentante permanente de EY Réviseur d'Entreprises SRL dans l'exercice du mandat de Commissaire aux comptes d'ArcelorMittal Building Solutions Belgium SA

Fait à Fleurus le 17 février 2026

Jacobus Huijgen
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).